

Conteurs et conteuses du monde

1 - La Suisse romande



Catherine Gaillard

Le contexte

Ce texte ne représente que mon point de vue, il est donc forcément partial et francophone. Or, sur les 26 cantons qui composent la Confédération Helvétique, seuls 6 parlent français et composent la Suisse romande, soit environ 2 millions d'habitant.e.s sur plus de 8 millions.


La Suisse a quatre langues officielles, quatre régions linguistiques bien distinctes. La plus grande est alémanique et conserve autant de dialectes qu'il y a de cantons, au Tessin on parle italien, le Romanche n'existe que dans les Grisons.

En Romandie, c'est dans le sillage de la France des années 80 que le mouvement du conte a pris son essor. Le conte s'est développé dans chaque canton en grande partie au coeur des associations issues du Mouvement des Aînés et qui s'en sont séparées afin de proposer des formations qui ne s'adressent plus exclusivement aux retraité.e.s. L'indifférenciation entre pros et amateurs a parfois été un sujet controversé alors, de fil en aiguille, le conte est resté confiné dans une zone grise qui s'avère aujourd'hui problématique.

Prenons un exemple : vous êtes bibliothécaire et vous jouez dans la troupe de théâtre amateur de votre commune. On vous demande votre profession, vous répondez bibliothécaire, pas comédien.ne. Éventuellement, au cours de la conversation, vous parlerez de votre amour du théâtre. Mais si, au lieu du théâtre, vous êtes membre d'une association de conte amateur, il est possible de répondre conteur.euse et éventuellement, au cours de la conversation, d'ajouter que vous êtes bibliothécaire.

C'est là une grande différence entre le conte et les autres arts vivants, probablement dû aux origines anciennes et





populaires de notre matière première. Mais aujourd'hui, il est essentiel d'obtenir un véritable statut professionnel pour les artistes du conte. Non pas pour désavouer le mouvement amateur dont on connaît l'implication dans la transmission du répertoire traditionnel, mais pour ajouter quelques barreaux à notre échelle commune. Ce n'est un secret pour personne, se consacrer entièrement à une carrière artistique ou pratiquer un loisir ne représente pas le même engagement ni les mêmes risques. Or, pour la grande majorité des autorités culturelles, le conte est une pratique non professionnelle à laquelle on n'attribue ni subventions, ni résidences, ni aides à la tournée. La conséquence est désastreuse : il n'y a pas de relève et les artistes suisses disparaissent des scènes internationales .

Le passé

En 2000, un rapport français écrit par Henri Touati, fondateur du festival des Arts du récit en Isère, et commandé par le ministère de la Culture pour dresser l'état des lieux du conte en France parlait de la Suisse en ces termes : « [...] le développement du conte en Suisse est lié à celui de la France. Peu d'artistes émergent dans l'espace francophone suisse, les manifestations sont rares, elles sont le fait de l'activisme de quelques conteurs suisses qui invitent régulièrement des artistes français pour raconter ou pour animer des stages. ».

Parmi ces quelques suisses, Philippe Campiche et Lorette Andersen ont rayonné à l'international et ont fondé le premier festival de conte professionnel, à Genève, au théâtre Saint-Gervais, de 1986 à 1993. Lorette a formé de nombreuses stagiaires dont je fais partie et dispense la seule formation romande menée par une conteuse professionnelle. Elle m'a conseillé de me présenter au Concours des Conteurs Amateurs de Chevilly-Larue en 1998. En ce temps-là, point de journées pros durant lesquelles des artistes, expérimentées ou pas, ont vingt minutes pour convaincre des programmateures. À Chevilly, les pros étaient dans le jury, pas nos concurrent.e.s sur scène. On se présentait en racontant sa petite histoire de dix minutes devant les dieux et les déesses de l'Olympe. Il y avait des centaines de personnes dans le public pour assister à la finale. Les gagnant.e.s repartaient avec des livres, un stage, une programmation dans un premier festival... Même sans gagner, on pouvait être co-opté.e. On venait de toute la francophonie pour s'y présenter, c'était un moyen direct

Intermittence

Beaucoup l'ignorent mais il existe un véritable statut d'intermittence en Suisse. Deux dispositions le consacrent reconnaissant des droits spécifiques aux personnes salariées dans le domaine des arts et de la culture.

C'est un droit conditionné à des devoirs, comme celui d'apporter la preuve d'avoir travaillé en tant que personne salariée. Il doit s'agir d'une profession artistique (art. 8 OACI), technique ou administrative du domaine des arts et de la culture. L'art. 8 OACI contient une liste des professions qui bénéficient du statut intermittent. Ces personnes doivent avoir travaillé et cotisé 12 ou 18 mois sur les 24 derniers mois (12 mois cotisés donnent droit à 260 indemnités journalières, 18 mois cotisés donnent droit à 400 indemnités journalières). Le calcul se fait par jour, à savoir que les 60 premiers jours d'un contrat à durée déterminée sont doublés. Ceci implique qu'un contrat de 2 mois équivaut à 4 mois cotisés. Seuls les 2 premiers mois sont doublés. Par exemple : 3 mois de travail égalent 5 mois de cotisation.

Pour en savoir plus : <https://action-intermittence.ch/campagne-2023-fr/chapitre3/>

APCS

Pour devenir membre de l'APCS, Association Professionnelle du Conte en Suisse, il est obligatoire de :

- 1) payer sa cotisation annuelle fixée à 30 CHF
- 2) être au bénéfice d'un statut professionnel, soit :

- statut d'indépendant.e
- et/ou statut de salarié.e intermittent.e

- 3) respecter la législation en vigueur sur les droits d'auteur.

Il faut également correspondre à deux de ces critères au moins :

- 4) retirer la majorité de ses revenus du conte ou activités apparentées
- 5) justifier d'une formation et/ou de trois années d'expérience de terrain et de scène
- 6) avoir au moins deux créations professionnelles à son actif*.

Peut devenir stagiaire le conteur ou la conteuse qui :

- est agréée par le comité
- s'engage à remplir les critères d'admission dans un délai de 2 ans
- paye sa cotisation

Sa présence aux assemblées est souhaitée mais sans le droit de vote.

*Par création professionnelle, nous entendons :

- proposer autre chose qu'une suite de contes traditionnels sans réécriture
- engager d'autres professionnel-le-s du spectacle : lumière, son, musique, graphisme, etc.
- obtenir des subventions, aides à la création, mécénat,...

pour devenir pro. Ce tremplin m'a permis d'accéder à l'**intermittence**, qui n'est pas d'un accès facile. Préparez-vous pour la ronde et attention au tournis :

Il n'y a aucune scène permanente dévolue au conte et les théâtres n'en programment pas car la discipline est considérée comme réservée aux amateurices, donc sans subventions publiques ; le statut professionnel d'intermittent.e est inaccessible pour les artistes du conte qui ne tournent pas à l'étranger car il est impossible de correspondre aux critères en restant à l'intérieur de nos frontières ; pour tourner à l'étranger il faut des créations de qualité professionnelle donc subventionnées par les aides à la culture ; pour obtenir des aides à la culture il faut être artiste pro et être accueilli.e dans un lieu professionnel ; il n'y a aucune scène permanente dévolue au conte et les théâtres n'en programment pas car la discipline est considérée comme réservée aux amateurices.

Buvez un verre d'eau, ça va passer.

Le présent

Pour essayer de briser cette logique funeste, Lorette Andersen, Philippe Campiche et moi-même avons fondé en 2005 l'Association Professionnelle du Conte en Suisse. Nous avons dû plancher sur la définition du métier.

La première sur laquelle nous nous sommes entendu.e.s était parfaite, sauf que nous n'étions que trois à pouvoir tirer « au minimum 80% de ses revenus du conte ». Nous étions les seul.e.s avec un statut d'intermittent.e.s. Nous avons dû revoir cette exigence et passer du 80% à « la majorité de ses revenus ». Ce n'est pas trop contraignant et c'est un bon moyen pour que d'autres puissent nous rejoindre. Malgré cela, nous ne sommes qu'une vingtaine aujourd'hui, et trop peu à être programmé.e.s hors frontières. Mais grâce à ce regroupement, l'**APCS** peut œuvrer à la reconnaissance de notre métier avec quelques succès.

Dans le canton de Genève, nous bénéficions de la dynamique et de l'union forte des compagnies indépendantes des arts de la scène. L'élu en charge du département de la culture a compris nos revendications et corrigé certaines erreurs nous concernant. On nous renvoyait poliment aux bibliothèques municipales, aux écoles, aux maisons de quartier, tous ces lieux où nous étions déjà,

Arts du récit

Nous avons préféré l'appellation Arts du récit plutôt que celle de Conte. En Suisse romande le mot conte véhicule trop de clichés, comme une éternelle image de grands-parents lisant des histoires au passé simple à leurs petits-enfants. Nous souhaitons inscrire les Arts du récit parmi les Arts de la scène, ce qui induit qu'il s'agit bien d'une profession et d'une discipline artistique exigeante.

mais perdu.e.s parmi les amateurices, et inaudibles quant aux prix de nos spectacles en comparaison avec les susmentionné.e.s. Désormais, une experte conte siège à la commission de soutien aux arts de la scène, capable de défendre nos particularités. Par exemple, il est demandé de joindre le « texte de la pièce » alors que nous allons justement créer ce « texte », qui parfois, est une écriture orale. Victoire aussi pour l'inscription en toutes lettres de l'appellation **Arts du récit** sur les lignes d'attribution des aides ponctuelles jusqu'aux résidences de création dans les théâtres.

Malheureusement, Genève demeure une exception. Le canton de Vaud regroupe le plus de membres avec Genève mais peine à obtenir la même reconnaissance. Neuchâtel est bien représenté, sous l'impulsion de l'entrepreneuse association Paroles qui porte de belles actions. Le Valais refuse toujours de reconnaître le conte comme une discipline professionnelle malgré diverses tentatives. Quant au canton de Fribourg, les autorités sont bienveillantes et à l'écoute, c'est un canton qui aime les arts traditionnels.

Il existe trois grands festivals en Romandie, la Cour des contes de Plan-les-Ouates, les Jobelins de Neuchâtel, et les Anciennes Terres de Fribourg, et d'autres plus petits qui invitent aussi des artistes internationaux. Mais, vous l'aurez compris au vu de ce qui précède, nous manquons d'artistes locaux de qualité équivalente. Sans relêve, il ne peut y avoir d'artistes suisses qui émergent aux côtés des nouveaux talents venus de France, de Belgique, du Québec.

L'avenir

L'absence de reconnaissance d'un statut professionnel pour les artistes du conte est un obstacle majeur. Mais il y a un autre facteur qui explique cette absence de relêve, c'est le manque d'une formation professionnalisante. Il n'y a pas d'équivalent au Labo de Chevilly-Larue, au théâtre de la Parole de Bruxelles, à la dynamique collective du Rassemblement du Conte au Québec. C'est pourquoi nos associations CARPes de Fribourg et Paroles de Neuchâtel ont demandé et obtenu l'aide de la Confédération Helvétique pour une « étude de faisabilité d'une véritable formation professionnelle aux arts du récit ». Il a fallu s'initier au « Benchmark », au « Business plan », au « Canvas », apprendre une langue étrangère en quelque sorte. Le résultat de l'étude menée d'octobre 2022 à

octobre 2023 démontre qu'une telle formation est non seulement réalisable mais nécessaire.

En basant notre cursus sur le conte traditionnel et les techniques de l'oralité, nous souhaitons former et accompagner des artistes capables de transmettre le répertoire mais aussi d'expérimenter et de questionner l'actualité, à l'aise sur les plateaux comme sur les lieux de proximité. Reste à trouver les ressources financières qui nous mèneront à l'ouverture de cette formation.

C'est le défi de ces deux prochaines années.

Catherine Gaillard,

membre de la commission « international »

Juillet 2024

mise en page, cartes, illustration

Laurence Garcette

APA 

Association Professionnelle
des Artistes Conteurs et Conteuses

Commission « **International** »

[www.conteurspro.fr](http://www conteurspro.fr)
international@conteurspro.fr

Conteurs et conteuses du monde

1 - La Suisse romande

